

RESOLUTION 2

Femme. Vie. Liberté. Solidarité avec les femmes en Iran, qui luttent pour leur liberté

Depuis des semaines, d'innombrables femmes et hommes protestent publiquement dans les rues d'Iran pour leur liberté et la démocratie. Parmi les manifestant-e-s se trouvent de très nombreuses jeunes femmes, dont beaucoup sont encore étudiantes. Ce qui a déclenché ce mouvement de protestation, c'est la mort de Mahsa Jina Amini, une jeune femme kurde battue à mort par les forces de sécurité iraniennes. Depuis, le slogan kurde suivant résonne dans tout le pays: «Jin, Jiyan, Azadî!» (femme, vie, liberté!). Ces femmes courageuses, qui constituent le cœur de la résistance pour la liberté, font partie d'une révolution féministe. Elles ont tout notre soutien et notre solidarité.

Des femmes et des hommes luttent en Iran pour la liberté et la démocratie et risquent leur vie au cours de ce combat. De nombreux-euses protestataires, y compris des écoliers-ières et des jeunes sont brutalement battu-e-s, arrêté-e-s, violé-e-s et assassiné-e-s par les sbires du régime iranien. Depuis peu, les procédures aboutissant à peine de mort sont encore plus sévères.

Les protestations contre le régime ont touché de larges couches de la société et toutes les régions d'Iran. Les jeunes ne sont plus les seul-e-s à protester. Les travailleurs-euses dans les raffineries de pétrole et de gaz ainsi que les enseignant-e-s ont également rejoint les actions de grève et de protestation.

Ces personnes courageuses d'Iran ont maintenant besoin de notre solidarité et de notre soutien politique. Le gouvernement suisse, le Conseil fédéral, doit agir et donner un message public plus clair de soutien au mouvement démocratique iranien. C'est pourquoi nous appelons la Suisse officielle à soutenir, avec d'autres Etats, les protestations contre le régime et à condamner ce système violent, notamment en prenant les mesures suivantes:

- Adoption de sanctions économiques à l'encontre de l'Iran, ciblant les élites au pouvoir, et gel de tous les fonds du régime islamique, des Gardiens de la révolution et des Basij sur des comptes bancaires suisses;
- Interdiction d'entrée sur le territoire pour les membres du régime islamique et des Gardiens de la révolution et classification comme organisations terroristes;
- Les personnes menacées en provenance d'Iran, en particulier les activistes des droits de l'homme et des droits des femmes, ainsi que les manifestant-e-s, doivent bénéficier d'une protection en Suisse, notamment par le biais de visas humanitaires;
- Soutien des organisations luttant pour les droits des femmes et les droits humains;
- Convocation de l'ambassadeur de la République islamique d'Iran à Berne;
- Protection pour tou-te-s les opposant-e-s au régime iranien en Suisse, y compris contre les renvois;
- Soutien de l'exclusion de l'Iran de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.